

DÉLIBÉRATIONS

Département de l'Hérault

Mairie de Saint Martin de Londres

C.C.A.S.



DELIBERATION **du Conseil d'Administration du** **Centre Communal d'Action Sociale** **de la Commune de Saint Martin de Londres**

L'an deux mil vingt, le quatre mars à 18 h 30, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Commune de SAINT MARTIN DE LONDRES dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la Présidence de Monsieur le Maire,

Nombre de conseillers

En exercice : 9

Présents : 8

Votants : 8

Présents : Jean-Louis RODIER, Nicole GRAZIOSO, Martine BRINGUIER, Frédérique JOUVE, Danielle SELENUS, Luc BOUDON, René VERGNES, François JACQUEY.

Absents excusés : Fabienne ARBIEU

Secrétaire de Séance : Nicole GRAZIOSO

N° 05/2020

OBJET : SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Le Maire fait part à l'assemblée de la demande de subvention de la Banque alimentaire de l'Hérault.

Il propose d'attribuer à l'association Banque Alimentaire de l'Hérault une subvention d'un montant de 300 € pour la cotisation annuelle 2020, à laquelle s'ajoute la participation financière aux repas et produits attribués aux bénéficiaires.

Le Conseil d'administration délibère et décide à l'unanimité d'attribuer à l'association Banque Alimentaire de l'Hérault une subvention d'un montant de 300 € pour la cotisation annuelle 2020, à laquelle s'ajoute la participation financière aux repas et produits attribués aux bénéficiaires.

Le Maire,
Jean-Louis RODIER